

Compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Septembre 2011

Commission électorale :

- Suite au décès de M. Georges Darey, le Conseil doit proposer plusieurs candidats pour pourvoir le poste de délégué du Président du TGI au sein de la commission de tenue des listes électorales.
- Le Conseil propose les noms de trois personnes du village. La décision de nomination sera confirmée par le tribunal en temps utile.

Commission Départementale de Coopération Intercommunale :

- Le Maire expose qu'il y a lieu de que le conseil municipal donne son avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal tel qu'il a été transmis par les services de la préfecture à l'issue de première réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). Ce projet prévoit notamment :
 - L'intégration dans un EPCI de 17 communes isolées.
 - Le maintien en l'état de 8 EPCI dont la Communauté de Communes du Pays d'HERICOURT à laquelle nous appartenons.
 - Le maintien en l'état de 5 EPCI avec rattachement de communes isolées.
 - Huit Fusions d'EPCI avec, le cas échéant, l'intégration de communes isolées.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à ce schéma départemental de coopération intercommunal sous réserve que les propositions faites par la CDCI, reçoivent l'aval des conseils municipaux ou communautaires concernés.

Demande de fonds de concours :

- Dans le cadre de la réhabilitation de la mairie, le Conseil Municipal sollicite la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt par l'intermédiaire du fonds de concours mis en place lors du conseil communautaire en séance du 07 juillet 2011.
- Il est rappelé à cette occasion qu'à ce jour, le budget global de l'opération représente une somme estimative de 545 277,51 € H.T. (volet 1 réhabilitation salle de mairie et volet 2 salle de convivialité).
- Il est à noter que d'autre part, l'ensemble des subventions sollicités (Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Réserve Parlementaire) s'élève à un montant prévisionnel 319 442,18 €.
- Dans ces conditions, l'enveloppe disponible pour la commune de Trémoins, à savoir 17 265,00 € peut être sollicitée dans son ensemble sur ce projet. En effet, l'autofinancement réel de la commune demeure supérieur à ce fonds de concours, puisqu'il représente la somme de 208 570,33 €.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir au Maire pour traiter et signer tout document se rapportant à cette affaire.

Demande de subvention CAF :

- Dans le cadre de la construction de la salle de convivialité, le Conseil Municipal sollicite une aide financière de la CAF (Caisse des Allocations Familiales). A ce jour, le budget du volet 2 du projet de réhabilitation de la mairie (soit donc le volet « salle de convivialité ») représente un budget de 418 289,48 € HT. L'ensemble des subventions sollicitées représente un montant de 210 143,00 € sur ce seul volet.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir au Maire pour traiter et signer tout document se rapportant à cette affaire.

Projet de verger biologique :

- Une réunion s'est tenue en mairie le 23 août dernier avec RFF, le bureau d'étude SETEC et le laboratoire INOPLAN.
- Les travaux d'aménagement du verger démarreront prochainement et seront pris en charge par RFF dans le cadre des mesures complémentaires.
- Dans un but pédagogique, le pôle scolaire de Coisevaux sera contacté pour associer les enfants à l'opération de plantation.
- Une réunion publique sera organisée prochainement pour établir la liste des arbres qui seront plantés. Sur les 140 arbres prévus, 100 seront plantés cette année, sur la base de variétés régionales. Les 40 arbres restant seront dupliqués par le laboratoire INOPLAN à partir d'arbres remarquables présents sur la commune. Les propriétaires de vergers seront donc sollicités lors de cette réunion pour définir la liste précise des arbres concernés.
- La date de cette réunion est fixée au mercredi 5 octobre à 17h30.

Acquisition terrain :

- M. le Maire informe le Conseil qu'il a été contacté par un propriétaire qui désire se séparer d'une parcelle de bois contigüe à la forêt communale. Il s'agit de la parcelle ZE 136 « en Châtel » d'une contenance de 8 ares 72.
- Après en avoir délibéré, le Conseil décide de faire une proposition d'achat de ce terrain pour 230,00 €. Un acte administratif sera réalisé en cas d'acquisition.

Actualisation de redevances :

- Le conseil municipal n'ayant pas augmenté depuis novembre 2001 la redevance concernant la distillation et le pressoir, après délibération, il décide des nouveaux tarifs, à savoir :

- Distillation :	pour les habitants de la commune :	12 €
	personnes hors commune :	24 €
- Pressoir :	pour les habitants de la commune :	10 €
	personnes hors commune :	20 €
- Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2012.

Zone de stockage de sel de déneigement :

- Le stockage de sel de déneigement en vrac, actuellement sous le préau de la cour de la mairie, ne sera plus possible dès le démarrage du chantier de rénovation qui débutera d'ici fin novembre. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'aménager une zone de stockage qui sera implantée à proximité du point d'apport volontaire. Les travaux seront réalisés par l'employé communal, assisté des conseillers.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour traiter et signer tout document se rapportant à cette affaire (déclaration préalable, commande matériel...).

Questions diverses :

- Point sur le remembrement :
 - Les documents de clôture du remembrement ont été distribués aux propriétaires,
 - Le groupement de commande pour les travaux connexes a été dissous, chaque commune doit dorénavant passer seule les commandes de maîtrise d'œuvre et de travaux,
 - Les travaux de déboisement de l'emprise des chemins vont être lancés,
 - La demande d'un propriétaire concernant l'exploitation de ses anciennes parcelles est refusée par le Conseil.
- Emetteur Wifimax pour Laire :
 - L'acte administratif d'acquisition du terrain a été réalisé,
 - Reste à signer la convention avec Nomotech (prévu courant septembre).
- Abonnement téléphonique : le Conseil décide de faire évoluer l'abonnement téléphonique et internet de la mairie. Orange et SFR ont été consultés. C'est la proposition d'Orange qui a été retenue par le Conseil.
- Changement de locataire à la Cure : le Maire informe le Conseil du départ de M. Julien Dusoir de l'appartement qu'il occupait à la Cure. Il est entre-temps remplacé par M. Fabien Fiat.
- L'opération nettoyage des abords des routes du village est programmée le dimanche 2 octobre à 9h00.
- Prochaine réunion du Conseil : vendredi 30 septembre 2011 à 20h30. Cette réunion sera précédée d'une réception, à 19h00, à l'occasion du départ en retraite du garde forestier Francis Clément.